**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 58 (1929)

**Heft:** 15

**Rubrik:** Concours de composition de la "Semaine Suisse"

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Rossens et le Péniclet, à environ 3 km. 5 plus bas que la prise d'eau de Thusy, consisterait en un barrage en arc ou en un barrage en voûte, appuyé sur un sol qui présente les meilleures conditions de solidité et d'étanchéité. La base du barrage est formée de molasse constituée par des couches de grès alternant avec des couches de marne. La marne, qui est imperméable, remplit les fissures et assure ainsi une étanchéité parfaite. Il est important que, sur toute la hauteur, le barrage soit appuyé sur un rocher présentant une résistance suffisante. Les essais auxquels ont été soumises les diverses pierres constituant les parois de la gorge ont donné les garanties les plus favorables.

La question de la solidité des berges du grand lac, vis-à-vis de l'eau qui viendra les baigner, n'a guère besoin d'être longuement discutée, attendu que l'effet de la présence de l'eau sur les berges aura, avant tout, pour conséquence de supprimer l'érosion très active de la Sarine au pied de celles-ci. D'autre part, l'étanchéité du sol recouvert par l'accumulation paraît certaine jusqu'à l'apparition des bancs de poudingue entre ès Molleyres et la Pérausaz. A partir de Thusy, la moraine de fond argileuse a une imperméabilité quasi absolue. Les quelques intercalations de graviers, de même qu'une faible dose de graviers interglaciaires au-dessous de Villarvolard, ne peuvent présenter aucun danger sous ce rapport.

La galerie d'amenée du lac au bâtiment de mise en charge débutant par deux prises d'eau distinctes, l'une à la cote 649 et l'autre à la cote 629, serait une galerie sous pression allant de Rossens à Monteynan. Le tunnel de Hauterive devra être agrandi pour permettre un débit pouvant aller jusqu'à 70 m² par seconde. Dans ce but, la section de la galerie actuelle de 15 m² devra être portée à 25 m². La chambre de mise en charge resterait à Monteynan et le château d'eau, avec déversoir, serait dimensionné de telle façon que l'on n'ait pas à craindre de trop grandes pressions en cas de fermeture brusque des turbines absorbant 70 m³ par seconde. L'usine de Hauterive serait à transformer et, spécialement, à équiper pour une production possible de 80,000 HP. (maximum de 24 heures).

La grande accumulation de Rossens-Broc constituerait un appareil régulateur des débits de la Sarine, de première importance. Il doterait les Entreprises électriques fribourgeoises d'une puissance leur permettant d'étendre, d'une façon réjouissante, leurs réserves, et de multiplier encore le nombre des installations électriques pour le plus grand bien du pays.

M. B.

# Concours de composition de la « Semaine Suisse »

L'association « Semaine suisse » nous prie de rappeler aux membres du corps enseignant que les meilleurs travaux du concours de composition organisé par ses soins doivent lui parvenir jusqu'au 31 janvier au plus tard. Comme on le sait, le sujet du concours est : « Le lait, notre grand produit national, qu'en faisons-nous? » Les institutrices et instituteurs choisissent eux-mêmes les deux meilleures compositions de leurs classes ou de leur école et les envoient directement au Secrétariat de l'association « Semaine Suisse », à Soleure. Une brochure explicative a été remise aux membres du corps enseignant au début de la « Semaine Suisse ». Il est possible cependant que tous ne l'aient pas reçue, car une expédition à l'adresse particulière de chaque membre du corps enseignant eût entraîné trop de frais et de travail. Aussi les institutrices et instituteurs auxquels cette brochure ne serait pas parvenue, sont-ils priés de la demander soit au recteur ou au directeur de leur école, soit au Secrétariat central de l'association « Semaine Suisse », à Soleure, qui se fera un plaisir de la leur adresser immédiatement.

Nous apprenons que le concours de cette année suscite beaucoup d'intérêt; un grand nombre d'instituteurs et d'écoliers y vouent toute leur attention. Le nombre sans cesse croissant des participants prouve que le concours de la « Semaine Suisse », autorisé par les directions cantonales de l'Instruction publique, est considéré, à juste titre, par des milieux toujours plus étendus, comme un moyen très efficace de faire connaître chaque année aux élèves un élément de notre économie nationale. L'association « Semaine Suisse » étant une institution absolument neutre et indépendante, on peut être certain que les concours qu'elle organise ne servent pas à une propagande privée. Elle fera toujours en sorte, à l'avenir également, que ces concours conservent le caractère purement éducatif et économique qui leur est assigné.

# L'école et les préjugés populaires sur les bons effets de l'alcool

Nous nous proposons d'examiner, sous différents titres, certaines questions relatives à l'alcoolisme. Il y a beaucoup à faire sous le rapport de la lutte contre ce fléau. L'antialcoolisme, voilà une chose que nous enseignons depuis longtemps, mais qu'il faudra encore enseigner d'une façon plus convaincante et plus pressante. Nous avons acquis la conviction que notre pays se débarrassera progressivement du fléau de l'alcool, si une instruction et une éducation continuent à être sérieusement données à nos jeunes générations. Seul, un scepticisme de mauvaise foi qui veut rester sourd aux arguments les plus convaincants, considère encore l'école comme un élément négligeable dans la question de l'alcoolisme. L'école nous apparaît, au contraire, comme un élément de toute première importance dans la lutte qui nous intéresse. C'est elle, en particulier, qui combattra le plus efficacement les préjugés populaires qui attribuent aux boissons alcooliques une foule de qualités et de vertus. Il est en effet infiniment plus facile d'implanter des notions justes dans l'esprit d'un enfant, que de substituer plus tard des idées vraies aux préjugés qui ont envahi l'intelligence d'un adulte.

Dans la question de l'alcool, nous subissons la tyrannie de préjugés séculaires. Chez nous, comme dans d'autres pays, nos contemporains sont encore persuadés des heureux effets des boissons enivrantes. Si le paganisme a disparu et avec lui le culte des dieux, celui de Bacchus est toujours de mode et le nombre des adorateurs de la dive bouteille ne paraît pas diminuer.

Parmi ces préjugés, ceux d'ordre physiologique sont les plus répandus. On entend dire couramment : L'alcool fortifie, il nourrit, il soutient, il guérit toutes sortes de maux, il augmente la capacité de travail et l'on ne saurait s'en passer sans compromettre sa santé. Voilà autant de qualités d'ordre physiologique qu'on attribue à l'alcool en confondant les sensations immédiates et passagères qu'il produit avec son action profonde et durable sur l'organisme.

On lui attribue aussi des effets intellectuels et moraux plus